

---

## ***Procès-verbal du Conseil d'Administration***

### ***Du 22 01 2025***

---

Présents : JALLOT D – GROSS C – HENRY G – HENRY F – GOUX A - TROLESE M.J. – VLERICK C – VAILLANT J - BUWAJ J – BOULADE P – BOUTRY F

Excusés : AUTISSIER C – FAUCHARD JL

#### Ordre du jour :

- 1) Approbation du dernier PV
- 2) Point sur les activités et les festivités
- 3) Cotisations yoga et aquagym
- 4) Point sur la trésorerie
- 5) Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour le Président présente ces vœux au CA ainsi qu'à l'ensemble des adhérents du SCD.

#### - 1) Approbation du dernier PV :

Le bureau valide à l'unanimité le procès verbal du 06 11 2024.

#### - 2) Point sur les activités et les festivités :

Didier remercie les équipes présentes pour la mise en place , l'organisation , et l'animation des journées repas de Noel et galettes /code de la route.

**Février** : Atelier pâté de tête (organisations de la journée à mettre en place avec Jl Provot et jl Bordat.

**Journée anniversaire 21/03 Boussac Bourg** : Matin randonnées de 4 km / 8 km / 10 km ,après midi karaoké par table(Philippe Mathonnat). Repas de midi : cassoulet –salade- fromage- tartelette. La participation par adhérent serait de 13 euros(à confirmer).

Gilles confirme la réservation de la salle (Location 175 euros) .Départ stade de La Vallée 8h30 pour 9h salle des fêtes Boussac Bourg.

**Journée multi activités 17 /04 Isles et Bardais** :Matin randonnées de 5km 9km 12km et circuit rando vélo à organiser par Gilles ,pique nique partagé (boissons fournie par le club) et après midi récréative. Location de la salle 60 euros ,inscriptions pour les randos et les plats sucré ou salé.

**Visite château Georges Sand et jardins d’Orcan le 05 /06** :Visite guidée du château à partir de 10h15 entrée 7.50 euros .Repas de midi au restaurant 32,00 euros (Plat /dessert /vin)soit un total de 39,50 euros pour la journée. Didier propose que 1.50 euros soit pris en charge par le club. Départ stade de La Vallée à 08h30.

**Proposition adoptée à l unanimité par les membres du CA**

10 éme Randomérat : Didier et Evelyne Beaune ont rendez vous avec Patrick Dufloux pour une demande de subvention auprès de notre commune, l’agglo et du département .

La nouvelle organisation de la rando 6 / 8 km du lundi après midi fonctionne bien et les nouveaux accompagnateurs sont opérationnels.

**3) Cotisations yoga et aquagym :**

**Yoga** : 46 inscrits le bilan fait ressortir un trop perçu par adhérent de 7,00 euros soit environ 300 euros.

Didier propose de provisionner cette somme sur L’activité aquagym pour l’année 2025 /2026 ce qui atténuera l’augmentation prévue.

**Aquagym** : 39 inscrits : le solde des cotisations se monte à un déficit de 1 euros par adhérent.

Le club prend en charge le montant restant du de 39 euros.

**Cette proposition est adoptée a l’unanimité par les membres du CA.**

- 4) Point sur la trésorerie :

Compte bloqué :	4563 euros
Compte épargne	3900 euros
Espèces	360 euros
Total	8823 euros

Reste à charge pour le club pour

Le repas de Noel	2355 .90 euros	soit 14.45 euros par participant
La matinée huitres	25.67 euros	soit 0.42 euros par participant
La galette	369.51 euros	soit 2.77 euros par participant

La participation moyenne sur les festivités de septembre 2024 à janvier 2025 est de 146 adhérents.

- 5) Questions diverses :

A prévoir achat signalisations diverses pour la Randomerat et réfléchir au cadeau pour les marcheurs 10<sup>ème</sup> Randomerat (Gobelets ?)  
Achat de 2 destructeurs à papier pour Annie et Didier.

Non renouvellement de l'action à Maillet , les journées pêche auront lieu à Courcais ou à Chazemais.

Le Président,

Didier JALLOT



La Secrétaire

Annie GOUX

